



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
FACULTÉ DES LETTRES

**AUTORISATION DE
DEPOT DE MEMOIRE**

Le jury propose le versement du présent mémoire soutenu le , et amendé par son auteur-e, dans « l'Archive ouverte » de l'Université de Genève.

Signature du directeur / de la directrice de mémoire :

.....

Mme / M. *[biffer ce qui ne convient pas]*

Nom

Prénom(s)

N° d'immatriculation :

Auteur-e du mémoire intitulé :

.....
.....

en autorise / n'en autorise pas *[biffer ce qui ne convient pas]*
le versement et la consultation dans l'Archive ouverte.

Genève, le

Signature :

**DISPOSITIONS RELATIVES AUX DEPOT ET CONSERVATION
DES MEMOIRES DE MAITRISE**

- L'étudiant-e transmet par voie informatique un exemplaire de son mémoire (déjà corrigé et approuvé par le/la professeur-e) au secrétariat du Département, 8 à 10 jours avant la soutenance.
- La présente feuille d'autorisation dûment complétée devra être intégrée au mémoire lors du versement électronique.